

teurs, ces charlatans sinistres qui vendent à prix d'or leurs plantes vénéneuses à de pauvres créatures qu'ils corrompent et tuent.

Il faut aussi que les médecins—les vrais, ceux qui guérissent—livrent aux tribunaux les charlatans—il y en a partout—dont les pratiques suspectes compromettent la médecine elle-même.

Le corps médical tout entier est intéressé à ce qu'il n'y ait pas d'intrus qui exercent la médecine sans diplôme, et à ce que la lancette entre leurs mains ne devienne pas un poignard !

ANTHONY RALPH.

## NOS GRAVURES

### La Peste à Astrakan (Russie)

La peste, ce mal étrange, mystérieux et impossible à guérir, dont parlent les chroniques du moyen-âge, la véritable peste dont le foyer est en Asie, vient d'apparaître dans quelques districts orientaux de l'empire russe.

C'est un Cosaque de la province d'Astrakan qui, dit-on, le premier a importé cette terrible épidémie en Russie d'Europe. On raconte que, de retour dans ses foyers, après la récente campagne d'Asie-Mineure, ce soldat avait offert à sa fiancée un châle turc qu'il avait pris dans une ville d'Arménie. A peine la jeune fille s'en était-elle parée, qu'elle fut aussitôt prise de violentes douleurs ; sa peau devint noire et elle mourut le soir même.

Ce serait à partir de ce jour que le mal se répandit dans les *stanitzu* (colonie militaire composée de cosaques) avec une rapidité foudroyante. Des familles entières étaient atteintes dans la même journée, et tous ceux qui étaient frappés succombaient infailliblement. On tâcha d'abord de tenir l'événement secret ; mais, en présence de cas de plus en plus nombreux, le mystère devint impossible.

Le gouvernement de Saint-Petersbourg a pris alors une série de mesures destinées à empêcher la propagation du mal. Un cordon militaire très-étroit a été tracé autour des villages qui sont atteints, et les communications sont complètement interceptées entre les districts de la province d'Astrakan et les autres provinces de l'empire.

Les médecins et chirurgiens envoyés sur les lieux sont tous morts victimes de leur devoir. On en recrute d'autres maintenant. Comme il est impossible d'ensevelir rapidement tous les morts, on propose très-sérieusement de les brûler, ce qui diminuerait fortement la contagion.

Dans l'assemblée des médecins qui a eu lieu à Saint-Petersbourg le 24 janvier dernier, le professeur Eschoudnoski est le seul qui ait admis la possibilité de lutter contre la peste au moyen de remèdes extérieurs. Il recommande l'air pur, les bains, les immersions dans l'eau glacée, en un mot, l'hydrothérapie dans son application la plus complète.

Il s'appuie sur ce fait que, lors de la peste de Moscou, en 1771, la secte des Raskolniks, chez laquelle existait la cérémonie du baptême par immersion, perdit fort peu de ses adeptes. Il a cité également le général Souwaroff, lequel faisait inonder d'eau glacée les soldats de son armée malades de la peste à la suite de leur campagne de Turquie. Toutefois, l'on doit dire que l'instinct des habitants de vance toujours, dans ce cas, la science des savants, et aujourd'hui, les pêcheurs des bords du Volga et les Cosaques d'Azoff, aussitôt qu'ils ressentent les premiers symptômes de la peste, cassent la glace des rivières, et, entrant alors dans ces ouvertures, se font asperger d'eau glacée.

Souhaitons que cette épouvantable épidémie se localise, et que toutes les précautions prises par les différents peuples les préservent d'un aussi épouvantable fléau.

Les médecins qui ont étudié la peste de la Russie prétendent qu'il n'y a pas de remède, au moins connu, pour la combattre, et qu'aucun des désinfectants ordinaires n'a donné de résultats satisfaisants. Elle respecte plus les personnes

que le choléra ou le typhus, car elle attaque plutôt les pauvres que les riches. Une bonne ventilation et les lavages à la chaux des maisons sont les meilleurs préservatifs. D'après ces médecins, bien que la peste soit une maladie distincte du typhus, elle est produite par les mêmes causes et on la prévient avec les mêmes précautions.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

De même que Saturne dévorait ses enfants, ainsi la république française dévore ses gouvernements. Waddington est à la veille d'être jeté à l'eau et on se demande qui va se présenter pour être dévoré à son tour.

Presque tous les journaux républicains annoncent et demandent l'avènement de Gambetta. Gambetta aimerait mieux rester où il est pour conserver sa popularité, mais il faut qu'il marche.

"Gambetta seul, dit un journal républicain, peut former un faisceau compact du centre gauche, de la gauche, et d'une partie, mettons la moitié environ, de l'Union républicaine, ce qui, en comptant 60 voix dans le premier groupe, 160 dans le second et 67 dans le troisième, constituerait un ensemble de 287 voix, soit une majorité de 50 environ. Cela suffirait, en laissant à la minorité républicaine les 68 voix dissidentes de l'Union républicaine et les 30 à 35 voix de l'extrême gauche, c'est-à-dire les 100 voix mentionnées."

Un projet de loi proposé par M. Ferry a pour but de chasser de l'enseignement une grande partie du clergé, les Jésuites surtout.

On peut prévoir ce qui va arriver si les radicaux ou les républicains avancés finissent par accaparer complètement le pouvoir ; mais alors la république ne durera pas longtemps ; car les hommes modérés qui voulaient une république sage, modérée, l'abandonneront.

## DU JEU

Comme le jeu fait beaucoup de progrès depuis quelques années à Montréal, nous avons cru devoir publier ce qu'un écrivain français, M. Boitard, en dit. C'est sévère : les abus du jeu parmi nous ne sont pas encore assez grands pour mériter des expressions aussi dures ; mais il ne faut pas attendre que le mal soit incurable pour essayer de le guérir. Dans une ville comme Montréal où on ne trouve pas d'argent pour les choses les plus nécessaires, où on n'est pas capable de soutenir une bonne institution littéraire, de fonder une bibliothèque, on trouve moyen de sustenter plusieurs clubs de cartes. Le club envahit notre société, fait la guerre aux salons, remplace les réunions de parents et d'amis. On laisse sa femme, ses enfants et même ses amis pour aller au club perdre le produit du travail d'une semaine ou d'un mois, on recommence le lendemain pour regagner ce qu'on a perdu, et on continue ainsi des années entières au détriment de sa santé, de son intelligence, de ses affaires et de sa famille.

Mais citons M. Boitard :

Si vous manquez d'intelligence, de manières, d'aisance, de bon ton, en un mot, si vous êtes un sot, hé ! mon Dieu ! rien ne vous empêche de fréquenter les salons si tel est votre goût. Le cas a été prévu par toutes les personnes qui reçoivent, et voilà pourquoi il y a un petit salon à côté du grand. On vous annonce, vous entrez, vous allez saluer la maîtresse de la maison, puis monsieur, et libre à vous de ne pas leur dire un mot. Cette politesse d'usage accomplie, vous passez dans le petit salon, vous vous asseyez à une table de jeu, et tout est dit ; vous voilà installé et à votre aise pour toute la soirée si cela vous convient.

Le jeu ! le jeu qui n'a été inventé que pour les imbéciles et les escrocs ! Le jeu qui seul pouvait mettre de niveau les salons et les tripots ! Le jeu, qui est la honte de la civilisation, la plaie la plus dégoûtante dans nos mœurs, la ruine des familles, la démoralisation de la jeunesse, l'immoralité du bon ton !

Le jeu : ah ! ah ! vous voilà sur vos deux pieds, maître sot ! vous allez avoir autant d'aplomb et plus d'aplomb que l'homme de mérite. Pour peu que vous ayez vingt-cinq ou trente napoléons en or dans votre poche, vous voilà l'égal des gens d'esprit, de par le roi de

carreau et la dame de cœur. Le jeu est le plus grand niveleur que je connaisse, et je défie, même par le temps qui court, les plus célèbres utopistes spéciaux, quels que soient le dévergondage de leur imagination et la fausseté de leur jugement, je les défie, dis-je, d'avoir jamais revé une égalité aussi complète que celle qui règne autour d'une table de jeu ! Les bandes de filous, de voleurs, de brigands, reconnaissent encore des chefs, une certaine organisation hiérarchique, témoin Cartouche et Mandrin ; le joueur seul ne reconnaît aucun supérieur ; il n'est, pour lui, aucune suprématie de talents, de rang et de fortune. C'est l'idéal du démocrate parvenu aux dernières limites de l'exagération. Les cartes à la main et son enjeu sur table, le dernier des goujats est l'égal d'un prince qui joue avec lui ; le dernier des rimailleurs est l'égal de Lamartine, et le dernier des sots l'égal d'un homme de génie.

## HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS, AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES, SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

### CHAPITRE ONZIÈME

#### XIII

M. JOSEPH ASSELIN, DOUZIÈME CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES

M. Joseph Asselin avait été ordonné prêtre le 30 septembre de l'année 1821. A pareille date, cinq ans plus tard, en 1826, M. Joseph Asselin venait prendre possession de la cure de Saint-Louis de l'Île-aux-Coudres, pour y faire le plus long séjour qu'y eût fait aucun de ses prédécesseurs, depuis M. Pierre-Joseph Compain.

M. Joseph Asselin, que j'ai très-bien connu, était un de ces curés qui se dévouent tout entier au bien spirituel de leurs paroissiens. Il aimait la beauté de la maison de Dieu et la grandeur du culte divin, et ne négligeait aucun détail, quelque minime qu'il fût, pour la conservation des mœurs et l'augmentation de la piété dans sa paroisse. Peu de curés ont eu, comme lui, et à un degré aussi remarquable, le talent de la parole. Il excellait à faire une instruction dont le langage était parfaitement à la portée du peuple, sans jamais renfermer aucune parole qui fût le moins du monde basse ou déplacée. Actif, laborieux, très-studieux, il savait bien la théologie. M. Asselin était très-économique. La délicatesse de sa conscience lui interdisait toute dépense superflue. Il poussa à l'extrême cette qualité qui, comme toutes les autres, doit se tenir dans les bornes de la discrétion. Il m'avouait qu'il avait horreur de dépenser un sou mal à propos. Il tenait ses comptes de fabrique avec une extrême précision et propreté ; quant à son écriture, elle était toujours soignée.

Il s'occupait beaucoup de l'éducation des jeunes enfants de sa paroisse, et eut le bon esprit d'établir des écoles, qu'il surveilla avec beaucoup de soin. A ce sujet, il eut d'assez graves difficultés avec plusieurs de ses paroissiens qui, avec plus ou moins de raisons, lui causèrent beaucoup d'embarras, ce qui l'affligea sans le rebuter. Il fit même des sacrifices d'argent pour maintenir une maison d'école près de l'église, qui fut la cause des déboires que lui causèrent une certaine partie des intéressés contre l'établissement de cette école. En l'année 1836, M. Asselin fit passer par sa fabrique une résolution qui affectait le quart des revenus de l'église au soutien des écoles. Cette résolution fut approuvée par Mgr l'archevêque de Québec, dans une de ses visites pastorales.

M. Asselin fut curé de l'Île-aux-Coudres pendant cette remarquable époque où l'incertitude de nos lois et l'ignorance des droits de l'Église causèrent tant de trouble dans nos assemblées paroissiales pour l'élection des marguilliers. Il eut, lui aussi, ainsi que plusieurs autres curés, d'assez notables misères dans le choix d'un certain marguillier, pour l'élection duquel il s'é-

tait trop intéressé, contre la majorité de la paroisse. Plus tard, cet homme, qu'il avait fait nommer marguillier par sa voix prépondérante, causa autant de déboires à son curé que celui-ci s'était montré empressé à lui procurer cet honneur.

Si l'on met de côté ces faits, que l'on peut appeler des fautes comme tout homme peut en faire, et en fait assez souvent, on pourra dire, dans toute la force du mot, que M. Asselin fut un bon curé, fidèle à ses devoirs de pasteur, soigneux pour ses propres affaires et pour celles de sa fabrique ; intéressé au suprême degré pour le bien spirituel de son peuple, et surtout fidèle à bien instruire ses paroissiens dans la connaissance des vérités de la religion et des règles de la morale évangélique. Aussi on peut, en toute vérité, lui accorder une large part dans les connaissances religieuses que possède la petite population de l'Île-aux-Coudres.

M. Joseph Asselin fut sincèrement regretté par les bons paroissiens de l'île, dont il quitta la desserte vers le premier du mois d'octobre, en l'année 1839. Il avait été pendant treize ans le curé de cette petite paroisse.

Après avoir donné une idée du douzième curé de l'Île-aux-Coudres, je me sens pressé de dire un mot d'une fille assez âgée qu'il avait à son service, et dont le nom de famille était Marie Sansterre, de la Rivière-Ouelle. Elle faisait tous les ouvrages de la maison, soit ceux du dedans, soit ceux du dehors. Jamais peut-être personne ne fut plus attachée à son maître, qu'elle servait avec une fidélité et un dévouement héroïque. Vers la fin de sa vie, elle fut atteinte d'une cruelle maladie, un cancer, qui la faisait horriblement souffrir. Malgré les douleurs qu'elle endurait jour et nuit, la bonne Marie Sansterre ne négligea jamais les tâches ardues qu'elle avait à remplir. Les insomnies que lui causait ce mal qui lui rongeaient les chairs, ne l'empêchaient pas de se lever de bonne heure pour vaquer à ses occupations. D'une humeur toujours égale, souffrant sans se plaindre, travaillant sans relâche, cette admirable fille ne cessa de rendre service à son maître que lorsque, ne pouvant plus se tenir debout par l'excès de sa faiblesse, elle prit le lit pour y mourir dans la paix du Seigneur, ne regrettant qu'une chose : de ne pouvoir plus rendre service à celui auquel elle s'était si généreusement dévouée.

#### XIV

M. MARTIN-LÉON NOËL, TREIZIÈME CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES

M. Martin-Léon Noël avait été ordonné prêtre le 27 du mois de juillet 1834. Il vint prendre possession de la petite cure de Saint-Louis de l'Île-aux-Coudres vers le 5 d'octobre 1839.

A son arrivée, M. Noël eut le malheur de trouver, à l'Île-aux-Coudres, des tisons encore mal éteints de ce feu allumé du temps de son prédécesseur par la question des écoles qui, on ne le sait que trop dans un grand nombre de paroisses, avait suscité contre les curés de si déplorables persécutions. Il dut, lui aussi, avoir une part des déboires de son prédécesseur. M. Noël n'était pas homme à lutter contre ce torrent, que le temps seul et le bon sens canadien pouvaient arrêter. Il était réservé au successeur de M. Noël de faire revenir ce petit peuple dans les voies de la conciliation et de la paix.

M. Martin-Léon Noël était d'un caractère doux, paisible et même timide. Il était d'une grande délicatesse de conscience, et ne se mêlait dans les conversations de ses confrères que pour leur faire plaisir ou les leur rendre plus agréables. S'il se trouvait dans quelque concours, il semblait n'avoir qu'une pensée, c'était d'obliger ses confrères. Dans ces circonstances, il se levait de grand matin, afin de pouvoir vaquer à ses exercices de piété avant le temps des confessions, et jamais alors il ne dérangeait le sommeil de ses confrères, ayant un soin tout spécial de ne faire aucun bruit quelconque.

M. Noël avait un cœur extrêmement compatissant. D'une singulière piété qui